



PLAN DE CONTINUITÉ PÉDAGOGIQUE mis en œuvre à partir du 19 novembre 2020

OBJECTIFS :

Permettre à tous les élèves et les étudiants de poursuivre leur scolarité en maintenant un lien étroit avec le lycée et assurer la sécurité sanitaire des élèves, des étudiants et des personnels en permettant la distanciation sociale en classe (un élève par table si possible) et la réduction des effectifs présents simultanément dans l'établissement.

CADRE GENERAL

- Application du protocole sanitaire en vigueur.
- Les classes sont divisées en deux groupes (groupe A – groupe B).
- Une présence alternée des groupes est mise en place de la manière suivante :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Semaine A	Groupe A	Groupe B	Groupe A	Groupe B	Groupe A
Semaine B	Groupe B	Groupe A	Groupe B	Groupe A	Groupe B

- Les TP de sciences en seconde sont maintenus dans l'emploi du temps pour tous les élèves
- Les emplois du temps modifiés sont consultables sur La Vie Scolaire
- Lorsqu'ils ne sont pas présents au lycée, les élèves poursuivent leur scolarité à distance, selon les modalités proposées par leurs professeurs : suivi en direct ou en différé du cours (captation), activités préparatoires pour le cours suivant au lycée, classe inversée, exercices d'approfondissement, révision, exercices avec envoi du corrigé pour auto-correction, travaux de groupes à distance, à présenter lors du retour au lycée, utilisation des outils de l'ENT, travail en autonomie (lecture d'œuvres), ...
- Les outils numériques sont mobilisés : La Vie Scolaire, monlycee.net, mails...
- L'appel en classe est maintenu, le service de vie scolaire continue d'assurer le suivi de l'absentéisme. Pour les groupes qui assistent au cours en direct à distance, les professeurs procèdent à un appel sur feuille.
- L'entraide et le soutien entre pairs sont favorisés par la mise en place de binômes d'élèves du même groupe, le rôle des délégués de classe est réaffirmé dans la liaison entre élèves et professeurs.
- Les professeurs principaux procèdent à un recensement sur les conditions numériques de travail de leurs élèves, et évaluent avec l'équipe pédagogique, au cas par cas, la nécessité de modalités d'enseignement adaptées.
- Sur demande des enseignants, des évaluations en classe entière peuvent être mises en place, sous réserve d'une organisation (salles, surveillance) qui permette le respect des règles de distanciation.

SPECIFICITES

- Pour des raisons de fonctionnement particulier de la Section d'Enseignement Professionnel, la présence alternée des groupes pour les cours habituellement en classe entière sera la suivante : Groupe A en semaine A, groupe B en semaine B. Tous les cours en demi-classe sont maintenus. Cette organisation s'applique depuis le 16 novembre 2020.
- Pour la section technologique (STMG), les groupes de spécialité (RH / GF) ou les groupes de langues se substituent aux demi-classes.
- Pour des raisons de fonctionnement particulier de la Section de Techniciens Supérieurs, la présence alternée des groupes pour les cours habituellement en classe entière sera la suivante : En semaine A, Groupe A lundi, mardi, mercredi, groupe B jeudi et vendredi. Le planning des groupes s'inverse en semaine B. Tous les cours en demi-classe sont maintenus. Cette organisation s'applique depuis le 16 novembre.

Les dispositions de ce plan de continuité pédagogique ont vocation à être évaluées ponctuellement par le Conseil pédagogique et à évoluer autant que les conséquences de sa mise en œuvre et l'évolution de la situation sanitaire le rendront nécessaire.